

**L'UNIC RECUE EN INTERSYNDICALE À MATIGNON.
PAS DE SORTIE DE CRISE EN VUE.**

L'UNIC (Union Nationale des Indépendants de la Conduite), branche Education Routière de la Fédération Nationale de l'Automobile (FNA), a été reçue en intersyndicale à Matignon ce mardi 9 avril 2019 en présence de la Délégation à la Sécurité Routière (DSR), la DGCCRF et des représentants du Ministère de l'Intérieur.

Le vice-président Thibault Droinet et l'ensemble des organisations professionnelles ont défendu une profession en crise avec un certain nombre de contre-propositions.

Il apparaît que le gouvernement entend reprendre l'essentiel des orientations du rapport Dumas-Guérini sur l'avenir de l'éducation routière, malgré les conséquences désastreuses pour la profession et la sécurité routière.

Une réunion qui a mis en lumière le désintérêt du Gouvernement concernant les propositions des représentants des professionnels. Ainsi, le maintien de la territorialité de l'agrément, la proposition d'une formation théorique pratique de remise à niveau ou encore l'attribution des places d'examens liée au nombre de moniteurs n'ont pas été retenues.

Les professionnels ont plaidé pour une équité fiscale, réglementaire et sociale entre tous les acteurs. Pour ce faire, les contrôles doivent concerner également les indépendants qui agissent en toute impunité depuis 4 ans. En outre, les écoles de conduite **exigent que le ministère du travail poursuive en justice les plateformes pratiquant le salariat déguisé** afin de clarifier l'interprétation de la loi. Ils rappellent qu'il s'agit d'une des iniquités fondamentales liées aux recours aux autoentrepreneurs précarisés et ne cotisant pas par les plateformes.

Les écueils principaux de la réforme sont en outre **maintenus**, à savoir la création de **candilib** (plateforme en ligne d'inscription), le passage du **code au Service National Universel** au mépris du vrai *continuum* éducatif et de l'apprentissage anticipé de la conduite ou encore la consécration d'un **agrément national**. L'UNIC espère que la Cour de Cassation infirmera cette position. La **légalisation de l'auto-entrepreneuriat** est semble-t-il acté.

Seules aumônes du gouvernement, les incitations au développement de l'apprentissage sur simulateur qui encourage *a priori* la formation dans un local et une hypothétique disparition des candidatures libres à terme. Les élèves seraient inscrits via *candilib* en association avec l'école de conduite de leur choix.

L'UNIC reste mobilisée pour la profession et informera prochainement ses adhérents sur les actions à mener.

L'UNIC est le 1er syndicat indépendant de la profession et le 2ème au CSER, avec 2 sièges sur 6. Présent dans 80 départements et les DOM-TOM, l'UNIC a été créé en 2003 suite à la création d'une nouvelle méthode d'attribution des places d'examens. Au-delà de la défense de la profession l'UNIC a décidé de défendre aussi les candidats au permis de conduire que sont les élèves.

A propos de la FNA - Créée en 1921, la FNA (Fédération Nationale de l'Automobile) est l'organisation professionnelle représentative par excellence des entrepreneurs artisans de l'automobile et de la mobilité. Ces professionnels de proximité constituent 95 % des entreprises de la filière de l'aval de l'automobile qui cultivent la confiance auprès des consommateurs. Par leur sens du contact, et l'excellence de leur savoir-faire, ils sont les leviers indispensables pour un déploiement effectif de la mobilité d'aujourd'hui et de demain.